

2014-2017 : le moral mitigé des maires à mi-mandat

À trois ans de la fin de leur mandat, les élus interrogés par *Maires de France* dressent un premier bilan de leurs actions. Toujours motivés, parfois en colère, ils font le point sur leurs projets et témoignent de leurs difficultés au quotidien.

Pour la plupart des élus rencontrés dans les allées du 100^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, fin novembre, cette première moitié de mandat représente une étape certes symbolique mais importante. Tous ont donc consulté avec intérêt les résultats des sondages diffusés durant le congrès. Selon un premier sondage (1), 65 % des Français se déclarent satisfaits de leur maire. Le second (2) s'avère un peu moins encourageant, avec un taux de satisfaction de 61 % (ce taux était de 72 % au terme du mandat 2001-2008, et il a chuté à 63 % à la fin du mandat suivant 2008-2014). Autre enseignement : seule une personne interrogée sur deux souhaite que son maire soit réélu en 2020. Et trois jeunes sur quatre sont incapables de citer le nom de leur maire. Sur l'ensemble des sondés, un sur deux l'ignore aussi, sauf dans les petites communes rurales où la proximité atténue cette distanciation...



Redéfinir les priorités

La mi-mandat représente peut-être l'occasion de combler ce déficit de notoriété. De fait, certains maires saisissent cette opportunité pour faire le point avec leurs administrés, voire pour dresser officiellement un premier bilan, comme à Givors (19 600 hab., Rhône) : « Nous allons aller à la rencontre des habitants, des représentants du monde associatif et économique, et décliner notre consultation par quartier », détaille la maire, Christiane Charnay. Son objectif ? « Voir où nous en sommes par rapport à notre programme et, le cas échéant, redéfinir nos priorités. »

À Cergy (63 000 hab., Val-d'Oise), cette étape à mi-parcours permet d'adresser un questionnaire à la population et d'organiser des réunions publiques par quartier. Pour le maire, Jean-Paul

Jeandon, également vice-président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, l'idée est simple : « Présenter les projets pour la seconde partie du mandat et en discuter avec les habitants. »

Justement : où en sont les élus de leurs ambitions ? Certains ont pris de l'avance lors de leur(s) précédent(s) mandat(s). « Mes projets, notamment la recomposition de notre cœur de ville sur la base d'un éco-quartier, étaient déjà bien engagés avant ma dernière réélection », résume Gilles François, maire depuis 2008 d'Argonay (3 000 hab., Haute-Savoie). « Heureusement que nous avons déjà avancé sur cette nouvelle centralité lors du mandat précédent car aujourd'hui, vu la très forte baisse de nos capacités d'auto-financement, nous aurions plus de mal à nous

Selon un sondage réalisé pendant le Congrès de l'AMF en novembre dernier, 7 Français sur 10 font confiance à leur maire.

lancer... » Et pour demain ? « On a encore de belles choses à faire, répond l'élu, mais en se pliant à une gestion beaucoup plus raisonnée... »

Dans le Puy-de-Dôme, Annelise Duron, maire du Quartier (210 hab.), a, quant à elle, dû revoir ses projets à la baisse. « Dans une commune isolée comme la nôtre, située en zone montagneuse, où le salage hivernal abîme les routes, les travaux de voirie sont importants. Nous avions prévu de consacrer 150 000 € à ces entretiens en 2018 ; mais nous n'avons finalement pu retenir que 25 000 €. » À Cergy, c'est la réfection d'environ 30 km de trottoirs qui a fait les frais d'un serrage

de ceinture : « Notre ville gagne entre 1 000 et 1 500 personnes par an, ce qui impose la création d'une dizaine de classes supplémentaires, a expliqué Jean-Paul Jeandon. Nous avons donc préféré mettre l'argent prévu pour ces travaux de voirie sur des extensions de groupes scolaires. » Cet élu porte toutefois sur ses projets un regard qui va au-delà de 2020 : « J'ai été élu en 2014. J'ai un projet pour deux mandats. Je m'arrêterai à la fin du prochain, en 2026, si je suis réélu... »

Des élus prudents

Ailleurs, certaines ambitions se sont heurtées à de graves imprévus, entraînant des arbitrages budgétaires rapides. « Nous avons été amenés à réaliser d'urgence des travaux dans un centre de loisirs ainsi que dans des écoles que nous avons trouvées en très mauvais état », raconte Marie-Claude Jarrot, élue maire de Montceau-les-Mines (19 000 hab., Saône-et-Loire) en 2014. « Nous avons également été confrontés à un problème de désertification médicale dont nous n'avions pas soupçonné l'ampleur. Face à cette urgence absolue, il nous a fallu construire une maison de santé. » Dans cette gestion quotidienne des priorités, il faut parfois renoncer – du moins temporairement – à des projets auxquels



3 QUESTIONS À...

Emmanuel Négrier, docteur en science politique, directeur de recherche au CNRS
« LES ÉLUS DOIVENT GÉRER DES CONTRADICTIONS »

Un maire a-t-il intérêt à faire un premier bilan de son action à mi-mandat ?

Oui, pour des raisons de communication vis-à-vis des citoyens. Ce rendez-vous est d'autant plus important que les fidélités, en politique, sont de moins en moins attachées à l'identité partisane des élus, et de plus en plus à leur place dans un écosystème. Dresser le bilan, et dessiner des perspectives, est encore plus précieux s'il s'agit d'un premier mandat.

Comment un élu peut-il concilier le temps politique et le temps lié à la concrétisation de ses projets ?

Le temps politique combine une dose d'ambition et une dose équivalente de modestie. Mettre en œuvre une politique dans des domaines aussi importants et techniques que le scolaire, l'environnement ou la culture suppose souvent plus d'un mandat. La mi-mandat mêle donc fréquemment des mesures symboliques, voire l'accomplissement de projets du précédent mandat. C'est parfois l'occasion de revenir sur certaines promesses qui résultaient

des engagements de campagne plus que d'un diagnostic réaliste. C'est donc un moment politique clef, même si ce n'est pas une étape indispensable sur le plan opérationnel.

Comment analysez-vous le moral des maires, leur état d'esprit actuel ?

Les maires sont une catégorie très hétérogène, en termes de niveau de population, de richesse ou de structuration intercommunale. Leur désarroi tient aux contradictions qu'ils affrontent : entre légitimité municipale et pression face aux transferts intercommunaux ; entre leur rôle de garants de l'ordre public et des services publics et l'érosion de leurs dotations ; entre leur mission visant à incarner le « vivre ensemble » et les différentes formes de précarité et d'individualisme actuelles... De toutes les fonctions politiques, celle de maire est à la fois la plus reconnue et la plus ingrate. Et je pense en particulier aux quelque 26 000 maires de communes de moins de 1 000 habitants, où la République est confiée à des quasi-bénévoles.

on tenait, comme le confie Michèle Picard, maire de Vénissieux (62 600 hab., Rhône) : « Depuis 2016, je savais que mon projet de « Maison des mémoires » ne passerait pas financièrement. » Et de le regretter amèrement : « Pour faire vivre la République au sein des quar-

tiers, il faut être innovant. Or, cette maison devait être un lieu ouvert et fédérateur, dédié à l'histoire de notre ville de 65 000 habitants, dont environ 40 % vivent dans des quartiers difficiles. »

Si, bien sûr, tous les maires n'ont pas renoncé à leurs grands chantiers, la prudence reste globalement de mise. C'est notamment le cas à Morlaix (14 900 hab., Finistère), où la création du nouveau musée municipal est dotée d'une enveloppe de 13 M€. « Les partenaires financiers se sont déjà engagés dans ce projet qui a été lancé l'an dernier, et qui s'inscrit prudemment dans le temps, explique la maire, Agnès Le Brun. Comme partout ailleurs, nous freinons les investissements, et par ricochet la contribution à l'économie locale. Nous avons une marge de manœuvre très étroite. » Idem à Annemasse, en Savoie, où la seconde partie du mandat municipal sera placée sous le signe de la « révolution de la mobilité » : « Le Léman Express, train express reliant Annemasse à Genève, est prévu pour décembre 2019 », explique Christian Dupessey, maire et président d'Annemasse Agglo. « Au-delà de notre territoire, cet énorme investissement va permettre d'irriguer toute la Haute-Savoie. »

Les Français relativement confiants et solidaires des élus

Selon un sondage réalisé pendant le Congrès de l'AMF (1), 7 Français sur 10 font confiance à leur maire. Mais ce chiffre varie avec la taille des communes : s'il atteint 77 % dans des villes de moins de 100 000 habitants, il s'avère plus fragile dans les communes plus grandes (64 %). Les Français semblent solidaires des difficultés rencontrées par leurs élus dans leur relation avec l'État : 74 % d'entre eux estiment en effet qu'Emmanuel Macron ne connaît pas bien les réalités des communes, 69 % qu'il n'est pas assez

à l'écoute des maires. Et ils sont 63 % à dire que le chef de l'État « n'est pas respectueux de l'autonomie financière et politique des communes ». Un deuxième sondage (2) corrobore ce sentiment : 68 % des Français estiment que le gouvernement « demande trop d'économies aux collectivités locales » contre 31 % qui pensent le contraire (1 % ne se prononce pas).

(1) Sondage Elabe pour BFM TV réalisé en novembre 2017 auprès de 1 001 personnes. (2) Sondage Opinion Way pour Public Sénat, Les Échos et Radio Classique, réalisés les 22 et 23 novembre 2017.

Mais cet enthousiasme ne va pas sans quelques inquiétudes : « *Va-t-on pouvoir correctement accompagner cette révolution, en termes d'aménagement, de création de logements, de quartiers ?*, s'interroge l'élue. *Il en va de même pour la demi-douzaine de classes que nous devons créer chaque année : comment les financer en l'absence d'une ressource dynamique comme la taxe d'habitation ?* », questionne-t-elle.

Sollicitations incessantes

C'est évident : le manque de financements inquiète tous les élus. « *Ce qui est dur, c'est de ne pas avoir de lisibilité quant aux dotations de l'État*, résume Jean-Paul Jeandon. *Ce n'est pas neutre de s'engager vis-à-vis de sa population, puis d'être confronté à de telles situations. Moi-même, à Cergy, j'ai perdu 8 M€ de dotations en cumulé, depuis 2014.* »

Difficile aussi de « *quémander* », comme le raconte Michèle Picard, qui cherchait à financer pour Vénissieux un programme de lutte contre les addictions. « *Chaque fois qu'on a des idées, il faut trouver des fonds. Voilà notre problématique. Faire toujours mieux avec moins, c'est une formule qui a quand même ses limites.* »

Au-delà des inquiétudes, certains élus peinent à cacher leur colère. Parmi eux, les « élus de montagne » : « *Nos sentiments sont exacerbés car nous sommes un peu plus seuls qu'ailleurs avec nos difficultés* », estime Fabrice Pannekoucke, maire de Moûtiers (3 500 hab., Savoie) et président de la communauté de communes Cœur de Tarentaise. « *Les attaques sur nos budgets sont d'autant plus insupportables que les collectivités de montagne subissent en moyenne des charges 30 % supérieures aux*

autres. Nous devons revoir tous nos projets à la baisse. En montagne, on est dur au mal mais il faut qu'on nous laisse travailler ! »

La recomposition de la carte intercommunale, début 2017, a pu également perturber le déroulement du mandat. Les mariages forcés ont notamment marqué certains maires, comme Annelise Duron : « *Tout notre territoire a été redessiné et nous avons dû nous marier malgré nous* », raconte cette élue qui dénonce le manque de choix, d'harmonisation et de bon sens. « *On se sent en situation d'injustice*, poursuit-elle. *On paie davantage pour des services équivalents. Cette intercommunalité forcée, au sein de laquelle nous n'avons plus qu'une voix sur 53, va coûter cher à la population.* »

Au gré des confessions, on voit que l'état d'esprit des maires n'est pas toujours apaisé. Surtout, peut-être, pour les femmes, souvent plus sensibles aux tensions. « *Beaucoup de*

Au-delà des inquiétudes, certains élus peinent à cacher leur colère. Parmi eux, les « élus de montagne ».

maires sont attaqués ou insultés, a dénoncé Agnès Le Brun. *Il y a un vrai malaise s'agissant de la reconnaissance par nos administrés de notre fonction républicaine. Je reste déterminée mais il faut reconnaître que c'est parfois dur.* »

Lentière disponibilité imposée par la fonction n'est pas neutre, elle non plus, au quotidien. « *Dans nos villages, les gens nous appellent à 4 heures du matin pour nous dire que des vaches*

divaguent au milieu de la route. Idem quand il y a une fuite d'eau quelque part : chez nous, tout le monde a notre numéro de portable, raconte Annelise Duron. *Depuis mon élection en 2008, pour le bien-être de mes concitoyens, j'ai mis ma vie familiale et personnelle entre parenthèses...*

La question que je me pose est la suivante : en 2020, y aura-t-il encore des gens pour continuer à se sacrifier et représenter les villages ? » Elle-même confie qu'elle ne se représentera pas...

À Montceau-les-Mines, Marie-Claude Jarrot se déclare, quant à elle, prête pour un nouveau mandat. Mais elle reconnaît que la fonction est à la fois très exigeante et peu reposante. « *Nous devons être tout le temps à la recherche de solutions innovantes et économiques. Et il faut qu'au sein de l'équipe, tout le monde travaille au même rythme. C'est difficile.* » Autre écueil, souligné par Michèle Picard : « *Les contraintes financières, de plus en plus prégnantes et complexes, nous imposent de devenir de véritables techniciens.* » Pour cette élue, le mandat de maire est « *le plus difficile, le plus inconfortable, mais le plus passionnant.* » Il n'empêche : la déception est rude lorsque l'abstention aux élections municipales dépasse les 50 %, comme chez elle, à Vénissieux. « *Et quand les gens ont un problème, la première porte qu'ils poussent, c'est celle de la mairie.* »

La plupart des maires croisés dans les allées du congrès décrivent toutefois des relations plutôt apaisées avec leurs administrés. « *Je peux me balader dans tous les quartiers de Cergy* », résume Jean-Paul Jeandon. Ailleurs, sur des territoires plus privilégiés, bénéficiant d'un faible taux de chômage et d'une forte attractivité, le maire doit répondre à d'autres défis : « *À Annemasse, où les prix du marché sont tirés vers le haut, nous avons encore 5 000 demandes de logement social non satisfaites*, détaille Christian Dupessey. *Dans ce contexte très inégalitaire, mon rôle visant à garantir la cohésion sociale relève d'un défi quotidien.* »

Mais dans tous les cas de figure, les élus soulignent le besoin de compréhension des habitants et rappellent l'importance d'être pédagogue : ils se doivent d'expliquer les compétences de chacun, leurs choix et leurs arbitrages. Quitte parfois à devoir se justifier. La confiance des administrés se gagne au quotidien.

Sarah FINGER

(1) Sondage Opinion Way réalisé les 22 et 23 novembre 2017 auprès de 1 004 personnes pour Public Sénat, Les Échos, Radio Classique. (2) Sondage Ifop réalisé en novembre 2017 auprès de 1 013 personnes pour Le Courrier des maires.

Démissions d'élus : des chiffres incertains

Lancé en plein Congrès des maires, sur Europe 1, le chiffre s'est vite répandu dans les allées de la Porte de Versailles : au moins 2 000 élus (maires, adjoints, conseillers municipaux) auraient démissionné depuis leur élection en 2014. Europe 1 ne cite toutefois aucune source, spécifiant que l'association qui a livré cette estimation préfère rester anonyme.

Il y a quelques mois, *Maires de France* avait tenté d'en savoir plus sur le nombre exact d'élus ayant

démissionné. En vain : le ministère de l'Intérieur affirme que cette information n'existe pas. En l'absence de statistique officielle, le chiffre de 2 000 est-il plausible ? Sans doute, quand on sait que dans le seul département du Gard, entre 700 et 900 élus municipaux ont démissionné depuis 2014, selon l'Association départementale des maires du Gard. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, plus de 500 élus avaient déjà rendu leur écharpe moins d'un an après leur élection.